Philippe Chauffour

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1617

Né à Tours (Indre et Loire), le

Mort à Tours " , le 10 oct. 1660

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Philippe Chausson

1631 (assemblée) à Rome, député

Le Père Philippe Chauffour

M. M. 607, 1^e catalogue, N 272 =

Philippe chauffour, prêtre, mort en 1660.

M. M. 608 = page 37, N° 601

Le Père Philippe Chauffour, natif de Tours, receu en la Congrégation l'an 1617, le 2 de Mars, en la maison de Tours, estant prestre.

---

cf. Dossier ~~Philippe (Robert~~) confusions!

Listes des assemblées =

1641 Tours, supérieur

1644 "

1648 "

1651 "

1654 "

1658 "

Nécrologe =

Mort à Tours le 10 octobre 1660

Jean Dagens = Correspondance du Cardinal de Bérulle, Paris, 1937 =

t. II - Lettre 405, p. 334 au P. Chauffour lui-même, fin 1622 ou 1623 = Il est à Toulouse

J'ai différé longuement à vous répondre et pour considérer davantage ce que vous me proposez et pour vous donner plus de loisir de reconnaître par vous-même le peu d'apparence qu'il y a selon Dieu et même selon le monde. Je vous prie de prendre force en

en J.C.N.S. et en sa très sainte Mère pour vaincre cette pensée de votre retour. Ce monde leur était un séjour bien plus dur et disproportionné à leur goût et inclination que celui auquel vous êtes ne peut être ; et ils y ont demeuré si longtemps et avec si grande tranquillité et patience et leur durée n'y a pas été abrégée d'un seul moment. Je ferais grande conscience d'autoriser cette répugnance et de la vous laisser suivre ; et je craindrais quelque rigueur et sévérité de Dieu sur vous en sa conduite et dans les ressorts de sa providence, si vous vous rendiez si faible et si peu fidèle, et Dieu ne vous a pas donné pour principe de direction vos sentiments et vos répugnances. Ne vous accoutumez pas à cette faiblesse ; mais à la force de l'abnégation de vous-même et de la croix du fils de Dieu en laquelle réside et repose sa vertu. Portez votre croix et qu'elle ne vous emporte pas. Et vous résolvez de demeurer tout au moins une année, travaillant aussi charitablement en ce pays comme si vous deviez y être enseveli. Je ne veux pas vous engager encore à la cure, encore que je ne vois aucun fondement en votre peine ; mais je veux pour un temps céder à votre difficulté. Durant cet intervalle, travaillez y aussi fidèlement et courageusement, comme si vous n'en deviez jamais être déchargé. Il y avait anciennement un attachement par l'ordre de l'Eglise entre l'Eglise et le prêtre ; et il ne s'en pouvait pas séparer. Cette liaison et obéissance se pratiquait lors plus religieusement, et des prétextes semblables à ceux que vous alléguez n'eussent pas été, ni proposés, ni considérez. Imitez cette vertu ancienne ; renoncez à vous-même et n'ayez nul égard à vos répugnances qui sont sans fondement. Domptez-les par la puissance de la croix de Jésus et vous remémorez ces paroles sacrées de Jésus : « qui vult venire post me abneget semetipsum ; tollat crucem suam quotidie et sequatur me. » Notez cette parole expresse : « quotidie. » Et si votre répugnance continue, que ce soit votre croix quotidienne, que vous devez porter chaque jour et non pas suivre ; mais suivre Jésus attaché à la croix jusqu'à la mort pour notre amour. Ne regardez pas le temps que je vous propose comme un temps de décharge, traînant et ne portant pas votre croix en cette pensée. Appliquez-vous au lieu et à la charge avec autant de charité et de fidélité

comme si vous n'en deviez jamais être séparé. Vous avez un grand exemple devant vos yeux en la personne du bon Père Bourgoing, étranger comme vous, pâtissant plus que vous et après tant de peines et de labeurs, s'appliquant aussi entièrement comme si jamais il n'avait vu autre pays et jamais n'espérait autre séjour. Sous un si bon Père et à la vue d'un tel exemple, vous ne devez pas regarder derrière et vaciller en votre emploi. Et vous devez vous humilier devant Dieu et devant lui d'avoir si tôt ouvert votre esprit à ces pensées. que votre esprit soit clos désormais à toutes celles qui ne viennent de Jésus ou de l'obéissance et qu'il soit fort à repousser celles qui procèdent d'ailleurs.

Abbé Julien : Histoire de la paroisse N. D. de la Dalbade, Toulouse, Privat. 1891, in 8 p. 282 =

Le P. Philippe Chauffour recueillit la succession du P. Farges. Nous avons sa provision pour la cure de la Dalbade, du 23 Nov. 1629 ; il est le premier inscrit sur la liste des Oratoriens qui, en 1625, assistaient le P. Bourgoing dans ses fonctions de recteur. Mais, au jugement de ce Père, aucun de ses auxiliaires n'avait les aptitudes requises pour la bonne administration de notre paroisse. « Il faut y envoyer un Père qui soit du pays, écrivait-il à ses supérieurs, entende la langue pour assister et confesser le menu peuple, principalement de Toris .... qui pourrait estre le P. Gaspard, provençal, qui est à Marines, ou un autre.[1] » A Paris, on ne tint pas compte de ces observations ; peut être aussi ne fut-il pas possible au P. de Bérulle de disposer du P. Gaspard. A la place de ce religieux il envoya donc, en 1629, le P. Chauffour, et, 3 ans après, le P. Barthélémy. Le nouveau recteur était natif de Tours et n'appartenait à l'Oratoire que depuis le 2 mars 1617. Il fut curé à peine un an. Nous le retrouvons, en 1644, dans son pays natal, où il prend un repos que sa santé plus que son âge lui avait rendu nécessaire. Il y mourut le 10 oct. 1660

(1) arch. Nles S. 6796 N° 35 Etat de la maison de la Dalbade.